

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la soixante-dix-septième assemblée du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 19 novembre 2014, à 13 heures 30, à la salle A-1715

Projet de modification de la politique facultaire pour la sélection et l'évaluation des thèses et mémoires en vue de l'attribution d'un prix facultaire

RÉSOLUTION CFSPD-2014-2015-590

ATTENDU l'existence de la Politique facultaire pour la sélection et l'évaluation des thèses et mémoires en vue de l'attribution d'un prix facultaire;

ATTENDU le projet de modification qui résulte des délibérations du Comité facultaire de la recherche;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Daniel Mockle, en sa qualité de vice-doyen à la recherche, appuyé par madame Allison Harell, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

ADOpte le projet de modification de la politique facultaire pour la sélection et l'évaluation des thèses et mémoires en vue de l'attribution d'un prix spécifique pour les thèses de doctorat soutenues à la Faculté de science politique et de droit et d'un autre prix distinct pour les mémoires issus des programmes de 2^e cycle à la Faculté de science politique et de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, 19 novembre 2014

Jean-Pierre Beaud
Doyen